Ecole Françoise Convert 209 chemin de l'école 01250 Saint Just

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE du 13 / 11 / 2020



MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE			Représentant
Inspecteur de l'éducation nationale : Mme Pignier (excusée)			
MEMBRES VOTANTS			
NOM	Présent	Excusé	Représentant
Directeur de l'école - Président : Mélanie JANIN	Χ		
Maire de Saint Just : Patrick Levet		X	Gabriel Suchet
Conseillers municipaux membres de la commission scolaire de			
St Just:			
Gabriel Suchet	Χ		
Renée André	Χ		
ENSEIGNANTS DE L'ECOLE			
Mélanie JANIN	Х		
Isabelle NURY	Х		
Clémence CAZAL	Х		
Emilie BATAILLE	Х		
Stéphanie BLATRIX	Х		
REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES			Suppléants assurant un remplacement
Valérie GOUTENOIR		Х	
Saïd ASSAOUI		Х	
Marie ROUTHIER	Х		
Stéphanie ASSUMEL	Х		
Caroline BEREZIAT CLOIX		Х	
Elodie PITIOT	Х		
Emilie VALETTE	Х		
VOIX CONSULTATIVE			
Elisabeth TEIXEIRA		Х	
Nathalie BATTEAU	Х		
Carole BOURRE		Х	
Faustine BELDON	Х		
Armelle AVETYSSIAN		Х	
			_

Procès-verbal établi le 17 / 11 / 20

Le président, directeur de l'école Nom : Mélanie Janin Signature Le secrétaire, (fonction)
Nom : Clémence Cazal
Signature

Heure de début : 18h

Ordre du jour :

- Présentation des membres du conseil
- adoption du règlement intérieur
- point sur l'école (effectifs, personnel, travaux...)
- point COVID
- point sur le périscolaire
- projet des classes à l'année
- demandes diverses
- date et horaires du prochain conseil d'école.

⇒ point d'information : Règlement intérieur

Vote: 11 Pour: 11 Contre:0

Le règlement intérieur a été validé à l'unanimité.

→ Règlement approuvé par le conseil

⇒ point d'information : Point sur l'école

Effectifs de classe : 96 élèves

Arrivée d'une AESH et une stagiaire ATSEM (du 16 novembre au 18 décembre 2020) en complément d'Elisabeth et Carole.

Travaux:

Nouveaux mobiliers achetés en GS-CP: table et 6 chaises et 1 tableau

Affichages en liège dans les classes et dans le couloir principal de l'élémentaire sur les murs.

Achat de cornes de brume pour les PPMS

Achat de mallettes PPMS en cours

Rénovation d'une partie de la cour de récréation, des socles en béton prévus pour les bancs, la cabane va être repeinte. Financement pour structurer la cour, petits vélos (en cours de discussion)

SOU des écoles :

Seulement des ventes à emporter mais interdit d'après le contexte.

Vente de sapins : bon au Serres à Pépé et un % est reversé au SOU

Achat de jeux pour les classes à hauteur de 50€ par classe

⇒ point d'information : point Covid

Par rapport au respect du protocole sanitaire :

Important de respecter les horaires de 8h50 pour les classes et 9h

PS-MS et GS-CP: 8h50 CE1-CE2 et CM1-CM2: 9h

Les enfants sont sous la responsabilité des parents jusqu'à ce qu'ils rentrent à l'école.

Point récréation :

Possible ou pas l'après-midi selon les classes. Mais temps de pause prévue l'après-midi.

Attentes sur le parking : il faudrait arrêter les voitures le temps que les enfants rentrent dans l'école.

TAP: c'est bien que ce soit maintenu pour les enfants

⇒ point d'information : point sur le périscolaire

TAP + garderie + cantine

TAP: 3 intervenants Lundi hip-hop / Mardi chorale / Jeudi zumba

Il y a un règlement intérieur qui sera appliqué.

Garderie: moins d'enfants le matin et le soir (7 et 15 enfants)

Cantine : les inscriptions et désinscriptions sont encore problématiques. Les mails pour la veille au lendemain sont

difficiles à prendre en compte.

Règles COVID: 1^{er} service jusqu'au CP / 2^{ème} service à partir des CE.

Adresse mail: cantine.stjust@gmail.com
Repas de Noël offert par la mairie aux enfants

⇒ point d'information : projet des classes

Thème de l'école : les 5 continents : Europe / Océanie / Asie / Afrique / Amérique Pas de sortie prévue, travail pour avoir des intervenants extérieurs (en discussion).

point d'information : Actions communes

COOP:

- Vente initiatives avec les bulbes
- Ventes des calendriers
- Photos de classe (individuelle et de fratrie)
- Pour Noël, le père Noël va passer devant les classes, il apporte des papillotes et clémentines

Mairie: livres offerts pour chaque enfant ainsi que le repas de Noël. Nous remercions la mairie pour cela.

point d'information : Questions des parents :

1) Peut-on envisager un moment et/ou un endroit au sein de la garderie pour faire les devoirs ? Une aide aux devoirs peut-elle être mise en place ?

Possible de faire les devoirs à la garderie et d'avoir un espace pour ça dans la garderie.

Possibilité de faire les devoirs en 2ème heure.

Aide aux devoirs : la mairie a recherché et n'a trouvé personnes.

2) Actuellement le règlement intérieur prévoir une majoration de 1 à 2 € pour la garderie et de 4 à 6 euros pour la cantine en cas d'oubli de réservation. La sanction est un peu lourde. Pour éviter les oublis, il est possible de s'inscrire à l'année mais des erreurs de facturation arrivent. Quel est la justification de cette majoration pour la garderie et pour la cantine ?

C'est un problème d'organisation et éducatif.

3) Peut-on commencer les journées à 8h30 (les enfants apprenant mieux le matin et la matinée serait plus structurée) et les TAPs à 15h30 pour finir à 16h30 ? Pour les enfants arrivant à 7h45 à la garderie, l'attente du matin jusqu'à 9h est trop importante.

C'est une discussion à avoir au prochain conseil d'école afin que la municipalité puisse en parler en amont.

⇒ point d'information : Choix des jours pour le prochain conseil d'école :

Il est convenu que le prochain conseil d'école sera le mardi 9 mars 2020 à 18h00 à 20h et le mardi 15 juin de 18h à 20h.

Heure de fin: 19h50